LA FSU TERRITORIALE

Mairie de
Saint Pierre des Corps

PAUSE INFO

AUTOMNE 2026- Pause Info n°4

Votez FSU

SPÉCIAL
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Élections professionnelles
Vote à l'urne

Le scrutin se déroulera le 10 décembre 2026 dans la salle des fêtes de la Mairie de Saint Pierre des Corps.
Les agent-es voteront pour désigner les représentant-es du personnel aux :
1/ CST Comité Social Territorial et F3SCT commun qui siègera à la Mairie
2 /CAP pour les agents de CAT A, B et C ainsi que les CCP pour les agents non titulaires (contractuel-les) qui siègeront au Centre de Gestion
Très attaché-es au statut de la fonction publique territoriale et aux missions de service public, nous serons, bien entendu, au rendez-vous de ces élections..

La rédaction

NOS VALEURS

Nous sommes profondément attachés à la Fonction Publique et au service public, seuls moyens d'assurer une réelle équité entre toutes et tous. Nous privilégions un syndicalisme de concertation, de négociation et d'actions.

NOUS PORTONS :

► **Un syndicalisme de défense** des intérêts collectifs et individuels des agents titulaires et contractuels, des retraité-es, des chômeurs et des précaires.

► **Un syndicalisme de solidarité** qui lutte et agit en faveur des plus démunis.

► **Un syndicalisme unitaire** avec les autres organisations syndicales pour démultiplier l'efficacité revendicative.

► **Un syndicalisme démocratique** et participatif tant vis-à-vis des adhérent-es que des salarié-es.

►**Un syndicalisme sans connivence** avec les élu-es/ employeurs.

NOTRE BILAN

► Depuis la création de notre section à la Mairie de Saint Pierre des Corps, nous avons porté les revendications des agents sur le temps de travail, la durée quotidienne du travail et obtenu qu'ils ne soient plus astreints à des journées de 50 heures, ainsi que des plannings établis par année civile.
►Nous avons alerté également plusieurs fois la collectivité sur les conditions de travail dans des locaux trop froids l'hiver et surchauffés pendant la canicule. Les collègues ATSEM ont ainsi été autorisées à quitter les locaux des écoles (comme les enseignants et les enfants) pendant l'épisode de vigilance rouge de juin 2026.
►Nous avons également demandé la titularisation des ATSEM contractuelles et des animateurs.
►Nous avons accompagnés des agent-es en rendez-vous avec Monsieur le Maire , le DGS ou la DRH. Nous avons soutenu des agent-es dans des procédures de demande de reclassement, de contestation d'évaluation ou sur d'autre sujet.
►Nous avons relayé des tracts et des appels à la grève sur le plan national et local.
►Nous avons publié et distribué notre Journal « Pause Info » afin de rendre compte de nos actions et apporter des informations sur notre statut et nos droits. Nous avons relayé ces infos en ligne sur la page INTRANET de la ville qui nous est dédiée.

ACTUALITÉS

La Mairie de Saint Pierre des Corps a informé les syndicats, de son intention de revoir le **régime indemnitaire des agent-es de la collectivité, titulaires et contractuel-les, à compter de janvier 2027.**

La prime vacances versée en mai et en fin d'année, serait accordée à tous les services rattachés à la Mairie de Saint Pierre des Corps et versée mensuellement en plus de l'IFSE. Difficile à ce stade de dire que ça ne pénalisera pas les agent-es (quelle incidence sur la prime d'activité CAF ?).

La prime départ en retraite (3 mois de salaire) serait supprimée ainsi que la prime supplémentaire versée pour les médailles du travail. Une perte importante pour les agent-es dans un contexte de forte inflation et de gel du point d'indice depuis plusieurs années.

La FSU Territoriale 37 s'est associée à l'appel des autres syndicats de la collectivité pour manifester son désaccord.

Cyber Attaque : après le Conseil Départemental en 2022, le Conseil Régional en septembre, la Mairie a été victime d'une cyberattaque le 8 octobre paralysant tous les services. Le « tout informatique » démontre une fois de plus ses fragilités.

LA FSU TERRITORIALE
Uni·es pour agir





Mouvement des ATSEM et Faisant Fonctions

Le 12 juin 2026 déjà, la FSU avait déposé un préavis de grève afin d'alerter sur la dégradation de leurs conditions de travail.
21 collègues avaient alors été reçues avec des engagements de la Mairie: état des lieux des missions, groupe de travail sur l'inclusion des enfants porteurs de handicap, démarche de réorganisation et d'analyse globale.

Mais à la rentrée 2026, sans avancée concrète sur leurs revendications, les ATSEM, avec le soutien de la FSU, décidaient de se mettre en grève à partir du 21 septembre et manifestaient tous les jours sur le parvis de la mairie de 11h30 à 13h30.

Ce mouvement largement suivi par les collègues et relayé par la presse locale a conduit la mairie à avancer la réflexion sur leurs missions et conditions de travail. Le lancement des travaux a eu lieu le 7 octobre. Des groupes de travail ont été constitués associant la chargée de prévention de la Mairie.

Rappelons que les missions des ATSEM et Faisant Fonctions est d'assurer l'accompagnement des enfants, l'entretien du matériel pédagogique et des locaux utilisés par les enfants ainsi que l'assistance aux équipes enseignantes.

Or depuis plusieurs années, on leur demande d'assurer de plus en plus de temps d'animation ou de ménage au détriment de leurs missions principales. Elles font aussi face à une augmentation importante de leurs responsabilités, notamment dans l'accueil et l'accompagnement d'enfants en difficulté ou porteurs de handicap, sans les renforts humains et matériels nécessaires.

Elles enchaînent sur leurs journées de travail, accueil périscolaire matin, ou soir ou, entretien. Pour certaines, un temps en présence des enfants de 9 heures par jour, et davantage encore pendant les vacances !

Cette situation génère une charge de travail croissante, une fatigue physique et morale importante.

Plusieurs d'entre-elles ont demandé à exercer leurs fonctions à temps partiel, choisissant par là même une perte de rémunération plutôt que risquer l'arrêt maladie et le burn-out.

Aujourd'hui, elles espèrent que ces groupes aboutiront à des propositions de réorganisationsdu travail qui permettra un recentrage sur leurs missions et moins de pénibilité.



POUR NOUS CONTACTER

LA FSU TERRITORIALE 37 - Mairie de Saint-Pierre-des-Corps. 02-47-63-43-65.

Rez de chaussée CTM 1, rue Robespierre 37700 Saint Pierre des Corps - fsuterspdc@gmail.com.

Permanence: Nous sommes a votre écoute tous les deuxièmes mercredi de chaque mois.